

France Alzheimer proteste contre le déremboursement attendu des médicaments



Une patiente atteinte d'Alzheimer en 2011. - SEBASTIEN BOZON / AFP

Ce lundi, l'association France Alzheimer s'est insurgée contre le probable déremboursement prochain de quatre médicaments utilisés pour traiter la maladie d'Alzheimer.

Le déremboursement attendu des médicaments anti-Alzheimer est une décision "infondée et dangereuse", a estimé lundi l'association France Alzheimer. "Il semblerait (...) que dans la balance économique, la qualité de vie des personnes malades et de leurs proches ne pèse pas très lourd", a écrit l'association dans un communiqué, avant même l'officialisation de la décision.

La confirmation de Buzyn

La Haute Autorité de santé (HAS) a publié vendredi des recommandations sur la prise en charge des malades de type Alzheimer. Cette publication est le prélude au déremboursement des quatre médicaments utilisés pour traiter les symptômes d'Alzheimer, jugés peu efficaces, avait indiqué vendredi Christian Thuillez, président de la commission de transparence de la HAS.

Cette question du déremboursement doit faire l'objet d'"annonces" prochaines de la part de la ministre, avait-il ajouté. **Selon le journal Libération**, ces annonces devraient intervenir dans le courant de la semaine. La commission de transparence de la HAS, qui évalue les médicaments en vue de leur remboursement, avait jugé en octobre 2016 que les quatre médicaments anti-Alzheimer (Aricept, Ebixa, Exelon, Remyntal) et leurs génériques avaient "un intérêt médical insuffisant pour justifier leur prise en charge". "Je devrais dans les



Date : 28/05/2018

Heure : 22:50:51

Journaliste : R.V.

www.bfmtv.com

Pays : France

Dynamisme : 64



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

jours qui viennent annoncer effectivement le fait que nous suivons les recommandations de la Haute Autorité de santé", a déclaré Agnès Buzyn sur RTL lundi soir.

Cet avis, qui avait suscité l'inquiétude d'associations de malades, n'avait pas été suivi par la ministre de la Santé de l'époque, Marisol Touraine. Signe de l'imminence de l'annonce, la HAS vient de réévaluer l'ensemble de ces médicaments. Selon des documents mis en ligne sur son site vendredi, cette réévaluation confirme l'avis de la Commission de transparence: ils sont insuffisamment efficaces par rapport aux risques d'effets secondaires.

AFP